

TALENTS DES CITÉS

Communiqué de presse, 3 septembre 2020

Concours Talents des Cités 2020 en Nouvelle-Aquitaine

Deux entrepreneurs de Bayonne et Dax distingués Lauréats régionaux

Au cours de l'été, 14 jurys organisés dans toute la France (métropolitaine et Outre-mer) ont désigné les lauréats régionaux de cette 19ème édition du Concours Talents des Cités. Au total, parmi les 674 candidats, une trentaine de créateurs d'entreprises et porteurs de projets, installés dans les quartiers prioritaires de la Ville* sont distingués et labellisés « Talents des Cités ». Ces lauréats vont bénéficier d'une dotation financière et entrent en lice pour la finale nationale du concours Talents des Cités 2020.

Les résultats seront annoncés lors de la cérémonie de remise des prix qui se tiendra le 1er octobre prochain à Paris.

A l'initiative du Ministère chargé de la Ville et du Logement et de Bpifrance, le concours Talents des Cités a été créé pour valoriser les initiatives et les réussites entrepreneuriales dans les quartiers prioritaires de la ville. Il s'inscrit comme un temps fort de l'ambition "Entrepreneuriat pour tous".

L'ANCT (ex-CGET – Epareca), France Télévisions, Radio France, le Club du XXIe siècle et le Club d'anciens lauréats du concours, par leurs soutiens, se joignent à cette dynamique qui mobilise tout l'écosystème de la création d'entreprises. En lien étroit avec les directions régionales de Bpifrance, BGE coordonne l'organisation locale du concours.

En Nouvelle-Aquitaine, le jury vient de désigner deux lauréats, qui ont été évalués selon leur parcours (motivation, profil entrepreneurial), la viabilité économique et financière de leur projet, l'impact de leur activité sur le quartier (création de lien social et d'emplois), et leur mission « d'ambassadeur des quartiers » :

CATÉGORIE CRÉATION – activité créée depuis moins de 3 ans

Nom du lauréat : Alam Saiful

Entreprise : LE TANDOOR

Ville / quartier : DAX - Quartier du Sablar

Prix : 2000€

* * liste des quartiers prioritaires sur <https://sig.ville.gouv.fr/>

Parcours

Originaire du Bangladesh, Alam Saiful est arrivé en France en 2010. Il y a continué sa scolarité jusqu'à passer un CAP cuisine. Après avoir travaillé pendant 4 ans dans de grands groupes de brasseries, il part se former chez un confrère à Mont de Marsan durant 6 mois.

En 2018, âgé de 23 ans, il reprend le bail du restaurant Tandoor à Dax, un restaurant de vente à emporter avec cuisine ouverte. Un an plus tard, il monte le Taj, un restaurant indien à Dax lui permettant d'élargir sa carte et de bénéficier d'une salle où accueillir les clients.

L'idée

Ouvert en 2018, le TANDOOR, établissement de ventes à emporter, ne permet pas à Alam de faire connaître la large palette de la cuisine de son pays. Il souhaite disposer d'un espace repas qui permettra aux familles et aux salariés des environs de déguster sur place. Il a également pour projet d'embaucher un ou deux salariés pour mettre en place un service livraison.

L'entreprise

Le TANDOOR est un établissement de restauration rapide, un concept de fast-food à consonance indienne. Le pain y est fait maison, les produits sont frais et toutes les préparations ont une touche personnelle qui rend les sauces et marinades uniques. Soucieux de faire découvrir la gastronomie indienne, il propose un choix varié de plats adaptés à la vente à emporter mais également des offres plus classiques de restauration rapide comme le kebab et les sandwiches.

CATÉGORIE EMERGENCE – porteur de projet

Nom du lauréat : Nathalie Dema (associée à Angélique Dema)

Entreprise : DEMA

Ville / quartier : Bayonne / Maubec-Citadelle

Prix : 1000€

Parcours

Nathalie Dema était gérante d'une laverie avant d'orienter sa carrière vers la maroquinerie de luxe en tant qu'opératrice polyvalente. Sa fille Angélique – quant à elle - s'est formée au stylisme et modélisme en prêt-à-porter. Elle devient par la suite vendeuse de prêt-à-porter, puis opératrice en petite maroquinerie de luxe spécialisée dans les cuirs exotiques. En 2019, elles s'associent et créent DEMA, une maroquinerie éco-engagée.

L'idée

DEMA est un projet familial, né de l'envie commune d'Angélique et Nathalie d'entreprendre dans la maroquinerie. Dans un contexte environnemental fragilisé par les impacts de l'industrie de la mode et du textile, elles souhaitent offrir une alternative aux matières polluantes en travaillant des matériaux issus de ressources naturelles et durables, de végétaux ou de déchets et en adoptant des modes de fabrication plus respectueux de l'environnement. Le cuir et le plastique sont écartés de leurs créations. L'entreprise favorise le développement des circuits courts dans l'approvisionnement en utilisant les matières et les savoir-faire d'entreprises locales et reconnues. La fabrication des articles se fera à la demande.

L'entreprise

[DEMA](#) se consacre à la fabrication et à la vente d'articles de maroquinerie responsables et durables. Elle propose également une activité de sous-traitance textile pour de petites séries.

DEMA est présente en ligne avec leur site marchand mais également sur des plateformes de ventes en ligne, et sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram). Leurs produits sont proposés à la vente sur quelques marchés locaux et dans un hôtel à Bayonne.

Rendez-vous le 1er octobre à l'UGC Ciné-Cité Bercy pour découvrir les 5 lauréats nationaux
Ils recevront des dotations monétaires pouvant aller jusqu'à 7000 euros (montants définis par le partenaire récompensant le prix) ou une campagne de visibilité média.

Retrouvez les lauréats 2019 :

<http://www.talentsdescites.com/laureats/index/2019/les-laureats-talents-des-cites>

Plus d'informations sur : www.talentsdescites.com

À propos de Talents des Cités

Créé sous l'égide du **Ministère chargé de la Ville et du Logement** et soutenu par **Bpifrance**, le concours Talents des Cités a été créé pour valoriser et rendre plus visibles les initiatives des femmes et des hommes des QPV.

En partenariat avec l'**ANCT (l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires)**, **France Télévisions**, **Radio France**, **le Club XXIe siècle** et **Art and Blind- lauréate de la première édition du concours** - , il est porté par l'ensemble des réseaux de la création d'entreprises et co-organisé dans toute la France par **BGE, réseau associatif national d'aide à la création d'entreprises**.

Depuis son lancement en 2002, *Talents des Cités* a récompensé plus de 600 entrepreneurs qui ont créé plus de 2500 emplois dans ces quartiers.

- **Plus de 600 créateurs d'entreprise récompensés en 18 ans**
- 14 concours régionaux et 1 concours national chaque année
- 28 lauréats régionaux et 5 lauréats nationaux chaque année
- Une pérennité à 3 ans de 82% des projets des anciens lauréats (moyenne nationale à 71%)

Plus d'information sur : www.talentsdescites.com

À propos de Bpifrance et Bpifrance Création

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, Bpifrance a repris l'ensemble des activités de l'Agence France Entrepreneur (AFE) pour créer Bpifrance Création.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr - www.bpifrance-creation.fr/ www.presse.bpifrance.fr/
Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

A propos de BGE

Créé en 1979, BGE est un **réseau associatif national d'aide à la création d'entreprises** depuis l'émergence de l'idée jusqu'au développement de l'entreprise. **Booster et Garant d'un Entrepreneuriat pérenne**, BGE transfère les savoir-faire et savoir-être entrepreneuriaux.

Depuis sa création, BGE a accompagné la création et la reprise de **plus de 400 000 entreprises**. Avec un **fort ancrage territorial**, le réseau BGE compte aujourd'hui **530 lieux d'accueil** déployés sur l'ensemble du territoire français, y compris les DROM, qu'animent 1030 conseillers-formateurs. Chaque année, **30 000 entreprises** sont également accompagnées par BGE dans leur développement.

Plus d'information sur : www.bge.asso.fr